

Réunion du 30 septembre 2019

Sous la présidence de : **Monsieur Frédéric BIERRY**

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.  
Mme Laurence MULLER-BRONN, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Philippe MEYER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, M. Marcel BAUER, Mme Isabelle DOLLINGER, vice-présidents.  
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, M. Thierry CARBIENER, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, Mme Nadine HOLDERITH-WEISS, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Cécile DELATTRE, membres.
- Procuration(s) : M. Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Mme Isabelle DOLLINGER, M. Eric ELKOUBY ayant donné pouvoir à Mme Suzanne KEMPF, Mme Catherine GRAEF-ECKERT ayant donné pouvoir à Mme Cécile DELATTRE, M. Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Mme Danielle DILIGENT, M. Denis HOMMEL ayant donné pouvoir à Mme Nicole THOMAS, Mme Martine JUNG ayant donné pouvoir à Mme Françoise BEY, Mme Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à M. Frédéric BIERRY, M. Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à M. Yves SUBLON, M. Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Mme Françoise PFERSDORFF
- Excusé(s) : M. CAHN Mathieu, Mme WOLFHUGEL Christiane
- Absent(s) : M. FISCHER Bernard, M. BERTRAND Rémi, Mme BUFFET Françoise, M. DEBES Vincent, Mme LE TALLEC Yves, M. OEHLER Serge
- Ne prennent pas part au vote :
- Rapporteur : M. Marcel BAUER

**CP/2019/359**  
**L6\_2019\_09\_20\_359**

**70000 - Aménagement du territoire**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président émet un avis favorable aux orientations des projets de Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) arrêtés des communes suivantes : Dangolsheim, Daubensand, Dinsheim-sur-Bruche, Gottenhouse, Hegeney, Kirchheim, Kriegsheim, Kurtzenhouse, Langensoultzbach, Lauterbourg, La Vancelle, Marmoutier, Niederlauterbach, Odratzheim, Oermingen, Ratzwiller, Rosheim, Russ, Scheibenhart, Weyersheim et Woerth, qui s'inscrivent, pour l'ensemble, en cohérence avec les enjeux du Département.

Concernant la Commune de Kurtzenhouse, l'avis favorable est assorti de la demande de compléter le rapport de présentation pour faire figurer les RD437 et RD48 de 2ème catégorie (p. 28) et d'instaurer pour les zones concernées un recul hors agglomération de 25 m pour les habitations et de 20 m pour les autres constructions par rapport à l'axe de la RD37.

Concernant la Commune d'Odratzheim, l'avis favorable est assorti de la demande de veiller au maintien de la continuité de la piste cyclable en site protégé (Westhoffen-Odratzheim).

Concernant la Commune de Ratzwiller, l'avis favorable est assorti de la demande d'instaurer en zone A un recul hors agglomération de 15 m par rapport à l'axe de la RD123 pour toutes les constructions.

Concernant la Commune de Rosheim, l'avis favorable est assorti de la demande d'interdire tout accès direct de la zone UX sur route départementale

Concernant la commune de Schaeffersheim, l'avis favorable est assorti de la demande d'adapter le Zonage Ux pour y permettre la réalisation d'équipements de stationnement public du type parking de covoiturage ; par ailleurs, pour permettre l'accessibilité à cette zone Ux en entrée Ouest de

Schaeffersheim, l'avis favorable est assorti en outre de la demande que l'Orientation d'Aménagement Particulière permette un accès à un équipement de stationnement partagé depuis le chemin de la Chapelle Saint Blaise.

Concernant la Commune d'Ergersheim, l'avis est réservé et assorti de la demande d'inscrire un emplacement réservé pour réaliser l'aménagement prévu sur la RD45 en entrée Est d'agglomération afin de desservir la zone d'extension.

Concernant la Commune d'Obenheim, l'avis est réservé et assorti des demandes suivantes :

- qu'une réflexion d'ensemble soit menée sur cette entrée d'agglomération pour répondre aux attendus de sécurité des usagers et réduire les impacts qui résulteront de ces aménagements, notamment au regard des accès autorisés ;
- d'instaurer dans le règlement un recul de 15 m par rapport à l'axe de la RD124 en zone UB, sauf en cas de déplacement du panneau d'agglomération ;
- de prévoir un cheminement pour les déplacements doux sur la route de Daubensand a minima jusqu'à l'accès en limite Est de la future zone de loisirs UL1 ;
- d'envisager le déplacement du panneau d'entrée d'agglomération jusqu'à l'accès en limite Est de la future zone de loisirs UL1 au lieu-dit Pferchbrunnenhecken.

Adopté à l'unanimité

**Nombre de votes exprimés : 38**

<b>Vote(s) pour :</b>	Mme Laurence MULLER-BRONN, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Philippe MEYER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, M. Marcel BAUER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Etienne WOLF, Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, M. Thierry CARBIENER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH-WEISS, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Nathalie MARAJOGUTHMULLER, Mme Frédérique MOZZICONACCI, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Cécile DELATTRE, M. Sébastien ZAEGEL, M. Nicolas MATT, M. Frédéric BIERRY	38
<b>Vote(s) contre :</b>	/	0
<b>Abstention(s) :</b>	/	0

Pour extrait conforme  
Pour le Président  
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190930-  
lmc1131049A-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 16/10/19